SAINT ALBAN D'AY PARTENAIRE « TERRE DE JEUX 2024 »

Le conseil municipal s'est réuni le 09 mars 2021 à 20h00 sous la présidence du maire, André Ferrand.

Approbation du compte de gestion / Budgets communal - Assainissement - Energies

M. le Maire explique à l'assemblée que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice. **Approbation** des comptes de gestions à l'unanimité des membres présents.

<u>Vote du compte administratif 2020 / Budgets communal – Assainissement - Energies</u>

Le compte administratif 2020 des 3 budgets a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Affectation des résultats 2020 / Budgets communal - Assainissement - Energies

L'affectation des résultats 2020 des 3 budgets a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Vote de la subvention au profit de l'association PETIT CROQUES-TOUTS

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 20 000,00 € à l'association des Petits Croques-Touts pour son fonctionnement.

Emprunt – Vote d'un prêt à taux fixe

Le conseil municipal décide de réaliser un emprunt auprès du Crédit Agricole Centre Est, sur une durée d'amortissement de 10 ans / Taux fixe : 0,37 %.

Voirie communale

M. le Maire propose à l'assemblée de prévoir les travaux 2021 sur les voies ci-dessous nommées :

- Rue de Ravoulet,
- Chemin des Troènes,
- Chemin de Chardon,
- Route des Vignes,
- · Route du Mont,
- Route de Chantoiseau,
- Route du Bouchat,
- Route du Vialot

le conseil municipal **décide, à l'unanimité des membres présents** de procéder à la réfection des voies communales susnommées.

<u>Association Familles Rurales – Arc-en-ciel – Convention d'objectifs et de financement secteur jeunes du</u> Nord-Ardèche 12/17 ans – Année 2021

Madame Nicole DELOCHE informe l'assemblée que l'association Familles Rurales Arc-en-ciel est gestionnaire du nouveau Secteur jeunes du Nord-Ardèche 12/17 ans – né de la fusion des 3 clubs ados présents sur le territoire (Davezieux/Vernosc, AR4S et Arc-en-ciel) – rayonnant sur 12 communes du Nord-Ardèche

Mme DELOCHE fait part que le développement d'actions en direction de la jeunesse, demeure un axe central des grands objectifs de la Fédération Nationale Familles Rurales que l'Arc-en-ciel, avec le soutien de sa Fédération départementale, a pleinement saisi.

Mme DELOCHE précise que les communes de Boulieu-lès-Annonay, Savas, Saint Marcel-lès-Annonay, Roiffieux, Saint Alban d'Ay, Saint Jeure d'Ay, Saint Romain d'Ay et Satillieu, Ardoix, Quintenas, Davezieux, Vernosc, ont souhaité s'inscrire dans cette démarche afin de :

- Permettre un accueil/accompagnement des jeunes du territoire,
- Permettre aux jeunes de s'engager dans des projets,
- Mettre en place des activités de loisirs éducatifs en direction des jeunes,
- Permettre la mise en œuvre d'actions en direction des parents des adolescents du territoire (soutien à la parentalité).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide** d'adhérer au projet Secteur Jeunes du Nord-Ardèche 12/17 ans animé par l'Association Familles Rurales Arc-en-ciel, pour l'année 2021 et **décide** de participer financièrement **pour l'année 2021** à hauteur de 2 522,00 € conformément aux modalités de versement détaillés dans la convention ;

STEP - Remplacement de l'unité de traitement - 260 Chemin de l'Embrun - St Alban d'Ay

M. le Maire fait part à l'assemblée qu'une réunion a été organisée le mardi 9 mars 2021 à 14h00 en présence du Maître d'œuvre, M. Stéphane BALDINO de la société SINBIO SCOP, M. Guillaume DUFAUT du Syndicat des Trois Rivières et de M. Denis TALANCIEUX, 2ème Adjoint.

Cette réunion avait pour ordre du jour, la présentation de l'Avant-Projet. Plusieurs scénarios ont été proposés, ils seront présentés aux financeurs lors d'une rencontre prochaine.

LABEL « TERRE DE JEUX 2024 »

Au salon des Maires à Paris en novembre 2019, M. le Maire et ses Adjoints avaient candidaté pour obtenir le label « Terre de jeux 2024 ».

M. Nicolas PASQUION en charge de ce dossier, a relancé la demande au début de la nouvelle mandature, ainsi la commune de St Alban d'Ay vient d'obtenir le 26 février 2021 ce label "Terre de jeux 2024" (une marque de "Paris 2024") afin de pouvoir s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Ce label est destiné à mettre en valeur les bonnes pratiques du sport et à inciter à mettre plus de sport dans le quotidien.

L'idée première sera de mettre en place ou de déployer des "programmes" liés au sport à l'occasion de cette grande fête universelle organisée par la France.

Les actions sont encore à déterminer mais elles pourront s'articuler autour de ces 2 objectifs :

- faire vivre les émotions du sport et des Jeux à la population ;
- mettre plus de sport dans le quotidien.

Ce coup de projecteur des Jeux sera bien entendu l'occasion de promouvoir notre territoire mais aussi de mettre en lumière notre projet de parcours sportif qui va se concrétiser sur le site du Grandbeau."

Parcours de santé sur le site de la forêt du « Grandbeau »

M. Gaëtan JUILLAT et M. Nicolas PASQUION rappelle le projet de parcours de santé sur le site de la forêt du Grandbeau à St Alban d'Ay.

M. JUILLAT précise que Mrs Laurent BRACOU, Jean-Louis JUNIQUE, Alex GACHE, Denis TALANCIEUX, se sont ralliés à eux pour étudier la mise en place de ce projet.

Une présentation est faite au sein du conseil.

Un accord de principe est donné par l'ensemble du conseil municipal.

Le devis définitif sera présenté à un prochain conseil et les crédits inscrits au budget communal primitif de 2021.

Ardéchoise 2021

Mme Nicole DELOCHE fait part à l'assemblée que la manifestation sportive « Ardéchoise 2021 » se déroulera sur 2 jours et passera sur la commune de St Alban d'Ay le vendredi 18 juin 2021.

Etant donné la crise sanitaire actuelle, il est à ce jour difficile pour le comité des fêtes, en collaboration avec la Municipalité et les Ecoles, de prévoir l'accueille, réservé annuellement aux cyclistes participants à la course.

Ruisseaux de St Alban d'Ay

M. Denis TALANCIEUX relate à l'assemblée, qu'en collaboration avec M. Jean-Marc MONCELON, les ruisseaux présents sur la commune de St Alban d'Ay ont été répertoriés :

Ruisseau de l'embrun, Ruisseau du Mezayon, Ruisseau des Rieux, Ruisseau de Nériace, Ruisseau de Rouby, Ruisseau de Bardet, Ruisseau de Brousse.

M. TALANCIEUX propose l'acquisition de 12 panneaux notifiant le nom des ruisseaux sus nommés. Le conseil municipal approuve à l'unanimité et charge M. TALANCIEUX du suivi de ce projet.

Les devis seront présentés à un prochain conseil et les crédits inscrits au budget communal primitif de 2021.